

L'ADN Y des mâles de notre lignée Sasson

Par Avi Sion

Comme nous l'avons vu, notre famille Sasson, les descendants de Haïm Sasson et Farida Sardal, est une émanation d'un certain Rabbin Israël Sasson. C'est-à-dire, Haïm était un petit-fils de R. Israël. Le père de Haïm s'appelait probablement Raphaël, puisqu'il a ainsi appelé son fils aîné (en tout cas, nous utiliserons ce nom pour lui comme hypothèse de travail). R. Israël est né à Bagdad vers 1800-1810 ; et il a émigré à Damas en 1838 avec sa famille ; il y est mort et y a été enterré en 1874. Le fils d'Israël nommé Raphaël est né soit à Bagdad un peu avant la migration, soit à Damas peu après (disons, 1835-1840). Haïm, fils de Raphaël, est né à Damas en 1874.

Nous avons déjà démontré avec certitude que R. Israël Sasson est le grand-père de Haïm, en nous référant à l'autobiographie d'Eliahou Sasson (le politicien israélien). Eliahou était un cousin germain connu de nos parents - comme nous le savons à travers plusieurs témoins, membres de notre famille, qui l'ont personnellement rencontré et ont interagi avec lui et ses proches en tant que tel. Par conséquent, le père d'Eliahou, David, était le frère de notre grand-père Haïm ; et Raphaël était le père de David ainsi que de Haïm. Malheureusement, Eliahou n'a pas de descendant masculin direct survivant ; donc, nous ne pouvons pas confirmer sa relation avec nous par un test génétique. Mais nous n'avons pas besoin d'un tel test dans ce contexte, parce que le témoignage des témoins oculaires est incontestable.

Notre problème généalogique à ce stade était de découvrir qui étaient les ancêtres de ce R. Israël Sasson, c'est-à-dire de quelle famille plus large à Bagdad (et peut-être avant Bagdad) il descendait. Plusieurs théories différentes et contradictoires ont été lancées à cet égard ; et nous n'avions aucun moyen fiable de choisir parmi elles, même si certaines semblaient superficiellement plus crédibles que d'autres. Il était donc important pour nous d'effectuer un test ADN-Y sur un descendant masculin direct de Haïm Sasson, afin de résoudre la question scientifiquement une fois pour toutes.

Pour ceux qui n'ont aucune connaissance de la génétique, je dois dire ce qui suit, dans mes propres mots (non pas que mes connaissances ne soient plus qu'élémentaires). Chaque être humain obtient sa constitution génétique de ses parents naturels. Chaque cellule humaine contient deux molécules d'ADN (chromosomes) entrelacées, l'une héritée du père et l'autre de la mère. Les cellules d'un mâle contiennent deux chromosomes étiquetés X et Y ; les cellules d'une femelle contiennent deux chromosomes étiquetés X et X. Ainsi, les mâles et les femelles diffèrent en ce que les mâles sont XY et les femelles sont XX. L'ADN-Y d'un mâle vient nécessairement de son père ; alors que l'ADN-X d'un mâle vient nécessairement de sa mère ; mais peut provenir soit de son père à elle, soit de sa mère à elle. Les deux ADN-X d'une femelle viennent, l'un de la mère de son père, et l'autre du père ou de la mère de sa mère.

Ces principes tiennent généralement, bien qu'il y ait très rarement quelques cas spéciaux. En tout cas, le point à noter ici est que l'ADN-Y est toujours transmis de père en fils, et jamais à une fille. En outre, en principe, l'ADN Y est transmis essentiellement inchangé tout au long des générations sur la ligne masculine (tant qu'elle subsiste). Dans la pratique, il peut y avoir des mutations en route ; mais l'ADN Y peut être considéré comme un guide généralement fiable de l'ascendance. Ainsi, si nous connaissons la composition ADN-Y d'un mâle, nous pouvons supposer que son père, grand-père, arrière-grand-père, et ainsi de suite, tous avaient la même composition moléculaire.

La composition est une question très complexe ; mais notez un facteur important, qui est le «haplogroupe».

En novembre 2019, conscient, comme déjà expliqué, de la nécessité d'un test génétique pour résoudre le problème de notre ascendance, j'ai parrainé un de mes cousins masculins pour prendre un test ADN-Y-111 avec familytreedna.com. N'importe lequel des cousins vivants suivants aurait pu prendre le test ; Victor/Robert le fils de Raphaël, ou Robert fils de Jacques, ou Victor ou Isaac ou Jack les fils de Maurice. Aussi, bien sûr, les fils de ceux-ci auraient pu prendre le test. Il se trouve que j'ai d'abord demandé à Victor, le fils aîné de Maurice, de le faire ; et il a immédiatement accepté. Les résultats de son test sont en principe bons également pour tous ces cousins, et leurs pères, et notre grand-père Haïm, et son père Raphaël, et R. Israël Sasson, et ainsi de suite.


Nous avons obtenu le verdict quelques semaines plus tard, et il a identifié **l'haplogroupe** de Victor Sasson comme étant **T-M70**¹. Il y avait, bien sûr, beaucoup plus de détails, mais **ce fait seul était déjà précieux, en ce qu'il nous a permis d'éliminer une foule de spéculations sur nos possibles connexions familiales**. Ainsi, par exemple, il a différencié notre famille de la célèbre famille Cheikh Sasson ben Salah (qui est **J2**), de la famille R. Israël Sasson-Adjami (qui est **E-M35**), et divers autres (par exemple ceux qui se trouvent être **J1** et **R2**). Cependant, il est encore possible que nous soyons liés à la famille de Hakham Sasson Chindoukh, et/ou d'autres familles pour lesquelles nous n'avons aucune information génétique à ce jour.

Il est important de comprendre que de telles comparaisons négatives, qui éliminent les hypothèses possibles, sont scientifiquement aussi importantes que les résultats positifs. Il est également important, bien sûr, de faire des comparaisons positives. Il se trouve que l'ADN Y-111 de Victor a donné **une correspondance génétique relativement proche** (distance génétique 5) - avec une personne appelée David Cobbeni, descendant d'un certain Chayon Kabanne Sasson (mi-19^e s.), qui avait le même haplogroupe. On a contacté David. Cependant, il s'est avéré qu'il n'avait pas beaucoup plus d'informations sur ses racines que cela. Cela signifiait que **nous ne pouvions malheureusement pas identifier notre ancêtre commun avec précision**, et donc ne pouvions pas en apprendre davantage sur notre propre ancêtre R. Israël Sasson que nous ne savions déjà.

Ainsi, pour l'instant, grâce au test génétique de Victor, nous disposons de nouvelles informations : (1) sur des familles connues dans lesquelles nous ne pouvons pas intégrer la nôtre ; et (2) sur une famille dans laquelle nous pourrions éventuellement nous intégrer selon la documentation, la littérature et la chronologie, mais sur laquelle aucune information génétique permettant de régler la question n'est connue à ce jour. Cela est à peu près la situation actuelle ; mais bien sûr, elle peut encore évoluer et on l'espère évoluera au fil du temps.

Copyright © Avi Sion, tous droits réservés.
(Version du 1er avril 2020)

¹ Nous étions initialement informés plus vaguement qu'il était K-M9. Mais en remarquant que la plupart des correspondances étaient plus spécifiquement T-M70, nous avons demandé et obtenu une analyse plus approfondie, et le résultat certifié était en effet T-M70.



FamilyTreeDNA Certificate – Haplogroup

Family Tree DNA certifies that a DNA sample from

Victor Sasson

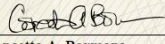
Sample # 918664

was analyzed for Haplogroup determination using the Single Nucleotide Polymorphism test. The analysis shows that you are positive for the following SNPs: **M70**. According to the current classification, you have been assigned to:


Haplogroup T-M70

Haplogroup T is presently found in southern Europe, Northern Africa, and the Middle East. President Thomas Jefferson, formerly of Wales, was Haplogroup T.

March 22, 2020



Concetta A. Bormans



FamilyTreeDNA Certificate – Y-DNA

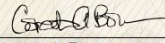
Victor Sasson

Your sample # **918664**

This Certificate confirms that you have had your DNA analyzed by Family Tree DNA. The outcome from each of the one hundred eleven Loci examined is reported in the table below. If your alleles for the one hundred eleven Loci match another person exactly, then you share the same Haplotype.

	DYS393	DYS390	DYS19	DYS391	DYS385	DYS426	DYS388	DYS439	DYS389-I	DYS392	DYS389-II	
Allele	13	23	15	11	15-16	11	12	11	13	13	30	
	DYS458	DYS459	DYS455	DYS454	DYS447	DYS437	DYS448	DYS449		DYS464		
Allele	16	9-9	11	13	27	13	19	32		11-13-14-16		
	DYS460	GATA-H4	YCAII	DYS456	DYS607	DYS576	DYS570	CDY	DYS442	DYS438		
Allele	11	10	23-24	14	14	14	17	35-36	11	9		
	DYS531	DYS578	DYF395S1		DYS590	DYS537	DYS641	DYS472	DYF406S1	DYS511		
Allele	11	8	16-17		8	11	10	8	12	9		
	DYS425	DYS413	DYS557	DYS594	DYS436	DYS490	DYS534	DYS450	DYS444	DYS481	DYS520	DYS446
Allele	12	20-20	21	10	12	12	13	8	11	23	19	16
	DYS617	DYS568	DYS487	DYS572	DYS640	DYS492	DYS565					
Allele	11	11	13	10	11	12	11					
	DYS710	DYS485	DYS632	DYS495	DYS540	DYS714	DYS716	DYS717				
Allele	32	15	8	17	13	25	27	19				
	DYS505	DYS556	DYS549	DYS589	DYS522	DYS494	DYS533	DYS636	DYS575	DYS638		
Allele	11	12	12	13	12	9	12	11	10	12		
	DYS462	DYS452	DYS445	Y-GATA-A10	DYS463	DYS441	Y-GGAAT-1B07	DYS525				
Allele	12	30	11		12	21	14	10				
	DYS712	DYS593	DYS650	DYS532	DYS715	DYS504	DYS513	DYS561	DYS552			
Allele	19	15	19	12	23	14	11	15	28			
	DYS726	DYS635	DYS587	DYS643	DYS497	DYS510	DYS434	DYS461	DYS435			
Allele	12	21	20	11	12	18	9	11	11			

March 22, 2020



Concetta A. Bormans